

Répression des Ouïgours : les Etats-Unis montrent les dents à la Chine sur la question des droits de l'Homme



L'administration américaine réfléchit à l'idée de sanctionner La Chine en réponse à la politique menée par Pékin à l'encontre la communauté ouïghour.

Avec Jean-Sylvestre Mongrenier

Atlantico : L'administration américaine considérerait l'opportunité de sanctionner La Chine en réponse à la politique menée par Pékin à l'encontre la communauté ouïghour. Cela serait une des premières mesures prise par cette administration en matière de violation des droits de l'homme. Comment interpréter cette inflexion de Washington ?

Jean-Sylvestre Mongrenier : Cette inflexion de la politique étrangère américaine n'est pas seulement déterminée par l'opportunisme prêté à l'Administration Trump. « *Des membres du Congrès ont demandé au secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, et au ministre des Finances, Steven Mnuchin, d'imposer des sanctions à sept hauts fonctionnaires chinois* », affirme *The New York Times* (Edward Wong, « U.S. Weighs Sanctions Against Chinese Officials Over Muslim Detention Camps », 10 septembre 2018). De fait, sources d'information et rapports officiels appellent l'attention sur la situation des Ouïghours au Turkestan (cf. question 2). Au préalable, rappelons les données de la question. D'ethnie turco-musulmane, les Ouïghours sont quelque 11,5 millions, répartis dans le Sin-Kiang (Xinjiang), une région à la périphérie nord-ouest de la Chine, mais la question implique aussi l'Asie centrale, autrefois soviétique. Vaste territoire, le Sin-Kiang (1,6 million km²) comprend un total de 23 millions d'habitants et le transfert de populations d'ethnie Han donne aux autorités chinoises les moyens de le siniser. A bien des égards, cette région a un caractère stratégique et Pékin entend en renforcer le contrôle politico-militaire. Dans cette situation géopolitique entremêlée, il faut reconnaître aux populations d'ethnie turque le privilège de l'antériorité ; la présence de tribus ouïghoures est très anciennement attestée. Jusqu'au VI^e siècle après J.-C., les espaces centre-asiatiques sont dominés par des peuples indo-européens (Scythes, Tokhariens et Sogdiens). C'est alors que des nomades Tūrūk, issus de l'Altaï, font irruption dans l'Histoire. Au VIII^e siècle, les clans Tūrūk sont éclipsés par les Ouïghours. Ceux-ci sont à leur tour marginalisés par les Arabes de Transoxiane à l'ouest, les Chinois à l'est. En 751, à Talas, les Arabes battent les Chinois qui se replient alors, laissant place aux Ouïghours. Ces derniers fondent un « empire » dont le territoire correspond à peu près à la Mongolie actuelle. Cet « empire des steppes » s'effondre en 840. De nombreux Ouïghours trouvent refuge dans les oasis situées au sud des monts Tian-Chan (les Monts célestes). C'est bien plus tard, aux XVII^e et XVIII^e siècles, que les Chinois conquièrent le Turkestan oriental, qu'ils nomment le « Xinjiang » (« nouvelle frontière »). Le discours chinois se réfère à cette époque afin de légitimer l'actuelle domination de Pékin sur le Sin-Kiang, mais il fait l'impasse sur la longue histoire de cette région.

Au cours du XIX^e siècle, les Russes conquièrent le Turkestan occidental (actuelle Asie centrale) et soutiennent de multiples insurrections ouïghoures. Avec la révolution chinoise de 1911, le Sin-Kiang échappe à la souveraineté de Pékin. Par la suite, une république ouïghoure (la « république du Turkestan oriental ») bénéficie de l'appui soviétique (1933-1934 ; 1944-1949), Moscou finissant par reconnaître la souveraineté chinoise. Toutefois, de 1967 à 1970, l'URSS soutient un parti nationaliste ouïghour et des cellules combattantes au Sin-Kiang (Russes et Chinois s'affrontent alors sur l'Oussouri). Depuis, Pékin a renforcé son emprise sur cette région stratégique en y installant des colons Hans, y compris des « soldats-laboureurs ». Ainsi les Ouïghours sont-ils devenus minoritaires au Sin-Kiang (44 % de la population). Ils doivent coexister avec d'autres populations dont les Huis, de religion musulmane, mais d'ethnie Han (les Hans représentent près de 40 % de la population du Sin-Kiang). Face aux revendications autonomistes des Ouïghours, le pouvoir chinois joue sur ce clivage et recrute une partie de ses policiers chez les Huis, réputés brutaux dans leurs rapports avec les Ouïghours. Ces derniers subissent vexations diverses, discrimination ethnique et répression religieuse. Leurs us et coutumes sont combattus. Des brigades de « travailleurs sociaux » quadrillent le territoire. Par ailleurs, il existe une diaspora ouïghoure, depuis l'Asie centrale jusqu'en Turquie, pays dans lequel elle compte 300.000 personnes. Présidé par Rebiya Kadeer, qui a connu les prisons chinoises, le Congrès mondial des Ouïghours a son siège à Munich (l'Allemagne a accueilli des réfugiés politiques issus de cette ethnie). Rebiya Kadeer vit aux Etats-Unis où le *Uyghur Human Rights Project* est très actif. La Chine considère cette organisation, à l'instar du Congrès national du Turkestan oriental et de quelques autres, comme terroriste. Les différentes associations ouïghoures sont assimilées au Mouvement islamique du Turkestan oriental, classé comme organisation terroriste après le 11 septembre 2001.

Les efforts déployés par la Chine au sein de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) et l'activisme de sa diplomatie en Asie centrale ont notamment pour objectifs le verrouillage de la question ouïghoure et le contrôle territorial renforcé du Sin-Kiang. En retour, le nationalisme des Ouïghours se développe et les incidents des décennies antérieures se sont multipliés ces dernières années. On se souvient notamment des émeutes du 5 juillet 2009, à Ouroumsi (Urumqi), particulièrement graves (200 morts, des milliers de personnes arrêtées et des dizaines d'exécutions officielles). Rebiya Kadeer est alors accusée par Pékin d'avoir fomenté les émeutes. Depuis, la question ouïghoure n'apparaît que sporadiquement dans le champ des médias occidentaux. Malgré la faiblesse numérique des Ouïghours, cette question ne doit pas être négligée et elle a mis en évidence l'existence d'un sentiment pantouranien. En juillet 2009, le Premier ministre turc, Recep Tayep Erdogan, avait haussé le ton. Depuis le G8 d'Aquila (Italie), il avait dénoncé une « forme de génocide » au Sin-Kiang. Le président turc, Abdullah Gül, revenait alors d'un voyage en Chine au cours duquel il s'était rendu à Ouroumsi (il y avait revêtu la tenue traditionnelle des Ouïghours). Certes, la diplomatie turque s'était employée à modérer les propos d'Erdogan et l'idée d'un boycott des produits chinois avait été écartée. Aujourd'hui, la Turquie est même un pays « partenaire de dialogue » de l'OCS. Si la prudence prévaut, il faut conserver à l'esprit que le pantouranisme est l'un des fils profonds de l'histoire. Depuis juillet 2009, la répression n'a pas cessé, nourrissant en retour l'islamisme, et elle concerne aussi le petit nombre d'Ouïghours de confession chrétienne, oubliés par le lointain Occident. Emeutes, incidents, attentats et répression s'enchaînent, sans qu'il soit aisé de faire la part des choses. Il en va ainsi des événements qui se sont déroulés en septembre 2015, dans la mine d'Aksu ; quels étaient les mobiles réels de cette « attaque au couteau » (16 victimes, majoritairement d'ethnie Han, mais aussi des Ouïghours) ? Les 28 « terroristes » tués par les forces de sécurité comptent-ils aussi des femmes et des enfants ? Dans cette affaire, les autorités chinoises contrôlent l'information et la déforment. Pékin peut bien pratiquer l'amalgame, la question des Ouïghours n'est pas réductible au terrorisme. Il reste qu'elle est considérée comme telle en Chine et au sein de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS). Depuis la nomination en 2016 de Chen Quanguo comme nouveau secrétaire du parti au Sin-Kiang, la répression a été amplifiée (cf. infra).

1. Au-delà du cas chinois, ne peut-on pas également voir ici une opportunité pour les Etats-Unis de défendre une minorité musulmane dont la situation actuelle est largement ignorée ? Comment comprendre ce « mouvement » de l'Administration Trump, à l'aune du débat entre pro-palestiniens et soutiens à Israël ?

Avant tout calcul d'opportunité, il convient d'insister sur l'aggravation de la situation des Ouïghours au Sin-Kiang, la réalité des choses dépassant largement la « simple » répression à laquelle, malheureusement, nos esprits s'étaient accoutumés (voir plus haut). Effectivement, le dispositif de répression a franchi de multiples seuils depuis la décennie 2010, au point d'être transformé en un véritable système concentrationnaire. L'an passé, *Radio Free Asia* a révélé l'existence de ce dispositif, du reste malheureusement conforme à ce que l'histoire la RPC et du maoïsme nous enseigne (cf. l'existence du Laogaï, la déportation de millions de Chinois ainsi que la mort de millions d'autres). Depuis, diverses enquêtes et un rapport publié par *Human Rights Watch*, le 10 septembre 2018, ont montré que des centaines de milliers, voire un million de personnes, sont ou ont été emprisonnées. Outre les Ouïghours, il faut y ajouter de nombreux Kazakhs de citoyenneté chinoise, également turcophones et musulmans (la Chine compte environ 1,5 million de Kazakhs). On notera à ce propos la prudence des autorités officielles du Kazakhstan, grand producteur et exportateur de pétrole et de gaz à destination de la RPC.

Le pouvoir répressif chinois a établi une liste de 75 critères de « radicalisation », ce qui laisse place à l'arbitraire le plus total. Le moindre signe de religiosité ou de piété, le fait d'avoir des gens de sa famille déjà emprisonnés ou tués, celui de constituer des stocks de provisions sont autant de critères qui peuvent conduire dans ce système concentrationnaire. Les centaines de milliers de gens emprisonnés subissent maltraitements, lavages de cerveau et tortures. Ils doivent réciter des slogans en faveur de la RPC et exprimer leur gratitude au Parti communiste chinois. Bref, la prochaine édition du livre noir du communisme, publié voici deux décennies sous la direction de Stéphane Courtois, est appelée à s'enrichir d'un nouveau chapitre. En vérité, faut-il s'étonner d'une telle attitude de la part de ce régime communiste ? Il est par nature répressif. Quand on songe que des dirigeants européens ainsi qu'un certain nombre de commentateurs, par réaction à l'élection de Donald Trump, ont tressé l'an passé des lauriers à Xi-Jinping, campé en défenseur du multilatéralisme et du libre-échange ! Atout le moins, quelques-uns devraient faire amende honorable.

Il est évident qu'un éventuel train de mesures pris par l'Administration Trump aurait pour toile de fond le conflit émergent entre les

Etats-Unis et la RPC, conflit dont le commerce n'est que la pointe émergée. Pour autant, n'y voyons pas du cynico-réalisme. D'une part, sur d'autres questions comme l'usage d'armes chimiques en Syrie, le président américain a déjà exprimé des sentiments et posé des actes irréductibles à une quelconque *Realpolitik* doctrinaire : brutalité et grossièreté ne signifient pas absence totale d'humanité (Xi Jinping est plus policé, mais il n'en préside pas moins aux destinées d'un système liberticide et meurtrier). D'autre part, l'Administration américaine, aiguillée par des personnalités du Congrès, expérimente le fait que les luttes de puissance ne portent pas seulement sur des « intérêts », au sens d'avantages matériels concrets. En dernière analyse, ce sont des heurts entre visions du monde et systèmes de valeurs, ce que Max Weber, expert en matière de *Machtpolitik*, nommait la « guerre des dieux » (les « dieux » représentant ici des centres de valeur). Enfin, il est vrai que le silence des consciences morales perpétuellement focalisées sur le sort des Palestiniens, est assourdissant. Hélas, rien de neuf. On comprend que cette cause est surtout prétexte à mener l'offensive contre la légitimité de l'Etat hébreu, qui concentre sur lui la haine de l'Occident.

1. Quelles pourraient être les conséquences d'une telle décision pour les Européens ? Dans le cadre de rapprochement entre la Chine et certains pays européens, notamment sur des considérations économiques, une telle action de Washington ne pourrait-elle pas contraindre les Européens à « suivre le mouvement », et ainsi forcer une dégradation des relations entre Chine et Europe ?

De fait, bien des Occidentaux se sont aveuglés face au supposé devenir démocratique de la RPC, persuadés que l'ouverture aux échanges et le progrès des libertés économiques (en fait, sous l'étroit contrôle du Parti communiste chinois), allait inéluctablement conduire à l'Etat de droit ainsi qu'à la libéralisation politique du système en place, bien des observateurs européens se révélant plus crédules que leurs homologues nord-américains. En raison des interactions et frictions en Asie orientale et, plus largement, dans la région Indo-Pacifique, ces derniers sont autrement conscients des enjeux géopolitiques soulevés par la montée en puissance de la RPC ainsi que le révisionnisme foncier de sa politique étrangère, animée par un principe de revanche envers et contre l'Occident. Remémorons-nous simplement l'accueil réservé en Europe, dans la décennie 2000, au thème du « collier de perles ». Divers experts américains soulignaient alors la volonté chinoise de constituer un réseau de bases et de facilités navales, du golfe Arabo-Persique aux « méditerranées asiatiques (mers de Chine du Sud et de l'Est), en passant par les détroits indonésiens. En somme, cette thèse constituait une juste anticipation du projet de « nouvelles routes de la Soie » (la *Belt and Road Initiative*), lancé en 2013, qui amplifie encore les ambitions qui, déjà, sous-tendaient le « collier de perles ». Dans son discours aux ambassadeurs du mois dernier, Emmanuel Macron a reconnu qu'il s'agissait d'un défi géopolitique de première importance. Pourtant, dans les années 2000, ce n'était que haussement d'épaules : le « collier de perles » était volontiers présenté comme une fantasmagorie de la CIA.

Autre déroboade intellectuelle : la négation du « saut quantique » que constituerait une domination de la RPC sur le monde. Partant du fait indéniable que la Chine ancienne (le « Pays du milieu ») était au cœur d'une constellation de royaumes, principautés et peuples tributaires, d'aucuns expliquent que la transformation de la RPC en « superpuissance » ne serait jamais que le retour du même. Initiés par Angus Maddison, les travaux de statistiques historiques de longue durée laissent penser qu'en 1700, la Chine représentait 23 % de la population humaine et 22 % de la production mondiale de richesses. Si l'on extrapole à partir des chiffres présents (PIB de la Chine et taux de croissance économique), la Chine ne ferait donc que retrouver son rang de première puissance mondiale. Il semble que l'on confonde ici l'effet de taille avec la puissance, i.e. la capacité à imposer sa volonté à d'autres acteurs internationaux. La population chinoise de l'époque était pour l'essentiel composée de paysans réduits à l'autoconsommation. Le surplus n'était pas suffisant pour financer une grande politique de puissance, sans parler du retard scientifique et technique. En l'occurrence, le PIB par habitant semble un meilleur indicateur. Déjà supérieur dans l'Europe du Nord-Ouest aux alentours de 1500, il l'est de moitié un siècle plus tard. Et l'Angleterre de la fin du XVIII^e siècle, au moment où le roi George III envoie Lord Macartney en ambassade, a beau être moins « lourde » que l'Empire du Milieu, l'innovation, le dynamisme et l'allant sont de son côté : elle est destinée à l'emporter. En d'autres termes, le poids et la pesée globale ne sont pas la puissance et la primauté historique de la Chine s'exerçait sur le seul théâtre asiatique. Encore la suzeraineté exercée sur certains Etats tributaires était-elle plus théorique qu'effective.

Bref, ce sont les « lois » de la puissance et la réalité des faits qui devraient conduire les pays européens à « suivre le mouvement », non pas une quelconque opération américaine à caractère machiavélique : réalité du fait que le parti-Etat opprime sa population et plus particulièrement ses minorités (Oùïghours, Tibétains et autres) ; réalité du fait que l'accès au pouvoir de Xi Jinping aura ouvert une période néo-maoïste, la RPC devenant le prototype d'une forme de totalitarisme propre à notre siècle ; réalité des risques et menaces géopolitiques que constitue la RPC, qui concernent l'Occident dans son ensemble. Sur ce point, il importe de réaliser que la RPC ne constitue pas une lointaine puissance opérant avant tout en Asie-Pacifique, au grand dam des Etats-Unis. Les ambitions de Pékin en mer de Chine du Sud, i.e. dans un espace maritime plus vaste que la Méditerranée, portent sur les lignes de communication entre l'Europe et l'Asie, sans parler du fait que la France est possessionnée dans l'océan Indien comme dans le Pacifique : ces atteintes au droit de la mer sont inacceptables, sur le plan des principes juridico-philosophiques et dans l'ordre des réalités pratiques. Enfin, les Européens devraient réaliser que la flotte de guerre de la RPC opère désormais, en synergie étroite avec la Russie, sur les approches immédiates de l'Europe, à savoir ce grand arc maritime qui court de l'Arctique à la Méditerranée, voire en mer Baltique. Sans parler du fait que les firmes chinoises, étatiques ou para-étatiques, font leurs emplettes sur le marché européen des technologies sensibles, ce qu'elles ne peuvent se permettre sur le marché nord-américain. Si l'on peut comprendre le point de vue des pays d'Europe centrale et orientale qui, en quête de financements et de capitaux, participent au forum « 16+1 » (la RPC et 16 PECO, pays balkaniques compris), il importe que l'Union européenne et ses Etats membres protègent leurs secteurs stratégiques.

Enfin et pour conclure, passons à l'échelon mondial. La « géopolitique altaïque » du tandem Pékin-Moscou et la perspective d'une Eurasie sino-russe appellent des réponses coordonnées entre les puissances occidentales, leurs alliés et leurs partenaires, de l'Atlantique à l'Indo-Pacifique. A cet égard, les involutions européennes sont des plus inquiétantes. Dans cette lutte titanesque, l'Europe, les Etats qui la composent ainsi que les opinions publiques s'enfoncent dans des perspectives très « *kleinstaatlich* ». Il appartient à la France, à la tête d'une sorte d'empire maritime, et à l'Angleterre, une fois sortie de cette période d'introspection, d'ouvrir la voie à une Europe du « grand large ».

